

## RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le vendredi 17 mai 2019, à 14h30, les membres de la Commission permanente du Conseil départemental, sur convocation adressée le 9 mai 2019 se sont réunis à l'Abbaye Royale de l'Epau salle Michel d'Aillières, sous la présidence de Monsieur Dominique LE MÈNER, Président du Conseil départemental,

**Présents :** Mme Dominique AUBIN, Conseillère départementale, M. Frédéric BEUCHEF, Vice-Président, Mme Marie-Pierre BROSSET, Vice-Présidente, M. Yves CALIPPE, Conseiller départemental, Mme Véronique CANTIN, Vice-Présidente, M. Christophe CHAUDUN, Conseiller départemental, M. Daniel CHEVALIER, Vice-Président, Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME, Conseillère départementale, Mme Elen DEBOST, Conseillère départementale, Mme Mélina ELSHOUD, Conseillère départementale, M. Gérard GALPIN, Conseiller départemental, Mme Nelly HEUZÉ, Conseillère départementale, M. Laurent HUBERT, Conseiller départemental, M. Dominique LE MÈNER, Président, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Vice-Présidente.

**Excusés :** Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Vice-Présidente, Mme Véronique RIVRON, Vice-Présidente.

**Absents :** M. Christophe ROUILLON, Conseiller départemental.

**Procurations :** M. Régis VALLIENNE donne pouvoir à Mme Véronique CANTIN, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER donne pouvoir à M. Dominique LE MÈNER, M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à Mme Marie-Pierre BROSSET, M. François BOUSSARD donne pouvoir à M. Daniel CHEVALIER, M. Fabien LORNE donne pouvoir à M. Gérard GALPIN.

**Invités :** M. Samuel Chevallier, Président de la Commission Emploi, Développement Économique et Touristique et Aménagement du territoire, excusé  
Mme Martine Crnkovic, Présidente de la Commission Développement numérique et Réseaux électriques, excusée.

État de présence établi à l'ouverture de la séance.

M. Jérôme Sterkers, Directeur de cabinet et M. Olivier Dubosc, Directeur général des services, assistaient également à la réunion.

## Commission Solidarité - Autonomie - Démographie médicale

**1 Participation du département au financement d'actions s'inscrivant dans le cadre du soutien à la fonction parentale**

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'apporter son concours financier aux projets de soutien à la fonction parentale, à hauteur de 53 515 €,
- d'habiliter le Président à signer la convention relative à l'action du "Café de la Famille" de l'association INALTA, sous réserve de la participation de la CAF.

**Accord de la Commission Permanente, avec 14 votes pour**

**Mme Véronique CANTIN, membre du Conseil d'Administration de l'association Montjoie, MM. Daniel CHEVALIER, Vice-Président de la Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe, Laurent HUBERT, Vice-Président de la Communauté de communes du Pays Fléchois, Frédéric BEAUCHEF, Président de la Communauté de communes Maine Saosnois, Yves CALIPPE, membre du Conseil d'administration du centre social gens du voyage, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

**2 Schéma départemental unique 2015-2019**

**Création du dispositif « Passerelle » destiné à l'accueil de mineurs souffrant de handicap**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser la création du dispositif "Passerelle" situé à Yvré-l'Evêque qui sera confié à l'ADAPEI et d'autoriser le Président à signer la convention avec effet au 1er juin ainsi que les avenants s'y rapportant dès lors qu'ils ne modifient ni l'équilibre général ni la durée de la convention.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

**3 Renouvellement de la convention relative à la gestion des Tutelles aux Biens des mineurs entre le Département et l'UDAF de la Sarthe**

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'approuver la convention actant les mesures de Tutelle aux biens des mineurs confiées à l'UDAF,
- d'habiliter le Président du Département à la signer ainsi que tout avenant ou document éventuel relatif à la mise en œuvre de cette convention.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

**4 Participation du département aux programmes d'actions des contrats de ville de l'agglomération mancelle (le mans métropole) et de la communauté de communes de sablé sur Sarthe, au titre de 2019**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder des subventions au titre des crédits spécifiques "Politique de la Ville" d'un montant global de 105 760 €, pour sa participation aux différents projets des programmes des contrats de ville, dont le Programme de Réussite Educative pour Le Mans Métropole, au titre de 2019.

**Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour.**

**Mmes Dominique AUBIN, déléguée communautaire de Le Mans Métropole, Elen DEBOST, Adjointe au Maire de Le Mans et déléguée communautaire de Le Mans Métropole, M. Yves CALIPPE, Adjoint au Maire de Le Mans et délégué communautaire de Le Mans Métropole, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

---

## Commission Insertion et Logement

### 5 Insertion - subventions d'investissement

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder les subventions d'investissement à Etudes et Chantiers, l'AFIC, l'AISP, Les ateliers Brières et Gesnois, Essaimage, Etic'Asso, Pain contre la Faim, SOS Coup de Main, ARGOS, CARBUR PERA, la Croix Rouge Française, le Grenier de l'Huisne et le Relais et d'habiliter le Président à signer les conventions.

**Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour.**

**Mme Mélina ELSHOUD, membre du Conseil d'administration de l'association Pain contre la faim, ne prend part ni au débat ni au vote.**

### 6 Insertion - Programmation FSE

Il est proposé à la Commission permanente de valider la liste des organismes retenus au titre du FSE et les subventions proposées pour 2019 au titre de la programmation 2018/2021 et d'habiliter le Président à signer les nouvelles conventions FSE pour 2019.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

### 7 Aides à la Pierre - Logement

Il est proposé à la Commission permanente de décider l'attribution de 6 322 € à Sarthe Habitat pour la réalisation de travaux d'adaptation dans neuf logements, 1 584 € à F2M pour la réalisation de travaux d'adaptation dans les parties communes de 172 logements et 6 207 € à Le Mans Métropole Habitat pour la réalisation de travaux d'adaptation dans 19 logements.

**Accord de la Commission Permanente, avec 15 votes pour.**

**Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Frédéric BEAUCHEF, Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

---

## Commission Réussite éducative et Citoyenneté

### 8 Equipement matériel et mobilier dans les collèges publics

Il est proposé à la Commission permanente la répartition des subventions équipement et mobilier dans les collèges publics pour un montant global de 4 380,29 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour, pour un montant total de 7 200,29 €.**

### 9 Convention relative à l'attribution d'une subvention d'investissement au profit du collège Bercé à MONTVAL-SUR-LOIR dans le cadre de la restructuration de cet établissement

Il est proposé à la Commission permanente de verser une subvention d'investissement de 40 250 € pour le collège Bercé à Montval-sur-Loir afin d'acquérir des matériel et mobilier scolaires.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

### 10 Tarifs Internat

Il est proposé à la Commission permanente de fixer les tarifs d'internat et les taux de prélèvements sur les recettes perçues auprès des familles.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

- 11 **Fonds départemental des services d'hébergement (FDSH)**  
Il est proposé à la Commission permanente de retenir l'ensemble des demandes de subventions au titre du fonds départemental des services d'hébergement pour un montant global de 7 928,67 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

---

## **Commission Infrastructures routières**

- 12 **Programme 2019 d'opérations de sécurité sur les routes départementales**  
Il est proposé à la Commission permanente de valider le programme 2019 d'opérations de sécurité routière sur les routes départementales.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

- 13 **Attribution de subvention au titre du fonds départemental d'aménagements urbains**  
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention forfaitaire de 20 000 € aux communes de Nouans, Vivoin et Saint Corneille.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

- 14 **Vente de trois parcelles départementales à la Communauté de Communes Le Gesnois Bilurien situées sur la commune de Soultré**  
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser la vente de trois parcelles départementales à la Communauté de Communes Le Gesnois Bilurien et d'habiliter la 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente à signer l'acte administratif à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.

**Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour.**

**M. Christophe CHAUDUN, Président de la Communauté de communes le Gesnois Bilurien, ne prend part ni au débat ni au vote.**

- 15 **Vente de biens réformés par enchères**  
Il est proposé à la Commission permanente de prononcer la réforme et l'aliénation de 48 lots et de décider d'organiser une vente en ligne des biens réformés.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

## Commission Aménagement des territoires, Agriculture et Développement durable

### 16 Admissions en non-valeur de taxes d'aménagement

Il est proposé à la Commission permanente d'émettre un avis favorable à cinq demandes d'admission en non-valeur de la taxe d'aménagement (cf. l'annexe).

**Rapport reporté à une prochaine Commission permanente, accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

### 17 Adhésion au Pôle métropolitain

Il est proposé à la Commission permanente que le Département adhère au Pôle métropolitain Le Mans Sarthe, pour un montant annuel de cotisation de 5 000 € et de désigner 9 représentants pour y siéger.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

### 18 Agriculture

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder :

- 3 952,60 € au titre des aides pour les plantations de haies champêtres destinées aux agriculteurs et 700,00 € au titre du conseil technique et des frais d'ingénierie ; une aide globale de 2 200 € à 11 agriculteurs soit 200 € chacun dans le cadre de leur Stage Préparatoire à l'Installation et de 2 250 € à raison de 150 € chacun, à 15 agriculteurs ayant participé au Salon de l'Agriculture de Paris en 2019,
- 317 200 € aux associations et organismes professionnels et une subvention de fonctionnement de 30 000 € à AGRI FORMATION pour la mise en place de son dispositif AGRIMOUV,
- de modifier et de valider la fiche d'aide 5.06 "Aide aux agriculteurs en difficultés" pour porter l'aide à 300 € pour les nouveaux dossiers, sans changer les autres critères,
- D'habiliter le Président à signer les conventions correspondantes.

**Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**

### 19 Dotations cantonales associatives

Il est proposé à la Commission permanente de valider les propositions d'affectations des dotations cantonales associatives proposées par les Conseillers départementaux des cantons de Bonnétable, Château-du-Loir, La Ferté Bernard, La Flèche, Le Lude, Le Mans-1, Le Mans-2, Le Mans-5, Le Mans-6, Mamers, Saint-Calais et Savigné-l'Évêque pour un montant de 253 560 €.

**Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour.**

**Mmes Nelly HEUZE, Présidente de l'association Patrimoine Le Mans Ouest, Marie-Thérèse LEROUX, Présidente de l'association Chorale du Val d'Huisne, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

### 20 Plan de prévention du risque inondation de l'agglomération mancelle

Il est proposé à la Commission permanente de prendre acte de la consultation du préfet sur le nouveau plan de prévention du risque inondation de l'agglomération mancelle et de transmettre nos préconisations d'évolution du document.

**Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**

- 21 **Environnement : politique en faveur du bocage**  
Il est proposé à la Commission permanente de valider les nouvelles modalités d'aides en faveur du bocage.

**Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**

---

### **Commission Attractivité du Département : Culture, Sport, Tourisme, Enseignement supérieur**

- 22 **Actions culturelles**  
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions suivantes : 169 120 € au titre du soutien aux artistes ; 5 000 € au titre des manifestations et initiatives culturelles diverses et d'autoriser le Président à signer la convention avec l'association NBA Spectacles et les avenants avec le Théâtre de l'Ephémère et l'association Jazz et Compagnie.

**Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**

- 23 **Actions Sportives Promotionnelles**  
Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit de 21 500 € aux différentes associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président à signer les conventions.

**Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**

- 24 **Sports Mécaniques**  
Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit de 14 000 € aux différentes associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président à signer les conventions.

**Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**

- 25 **Aides aux associations**  
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer 12 500 € à des associations patrimoniales.

**Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**

---

### **Commission Finances, Ressources et Administration générale**

- 26 **Demande de garantie d'emprunt  
CDC Habitat Social  
Le Mans**  
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à la CDC Habitat Social, à hauteur de 50 %, pour un emprunt PAM d'un montant de 250 000 € destiné à financer la réhabilitation de 20 logements locatifs individuels situés 2 rue Corot au Mans.

**Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**

- 27 **Demande de garantie d'emprunt**  
**CDC Habitat Social**  
**Mulsanne**  
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à la CDC Habitat Social, à hauteur de 50 %, pour un emprunt d'un montant de 64 000 € destiné à financer la réhabilitation de 4 logements locatifs collectifs situés 21 rue François Mitterrand à Mulsanne.
- Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**
- 28 **Demande de garantie d'emprunt**  
**Foncière Habiter Solidaire**  
**Luceau**  
Il est proposé à la Commission permanent d'accorder sa garantie à la Foncière Habiter Solidaire pour deux emprunts d'un montant total de 1 813 000 € destiner à financer la construction d'un Béguinage Solidaire de 18 logements locatifs individuels pour personnes âgées situé route de Château du Loir à Luceau.
- Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**
- 29 **Demande de garantie**  
**SA d'HLM F2M**  
**La Flèche**  
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à la SA d'HLM F2M, à hauteur de 80 %, pour un emprunt global d'un montant total de 1 342 300 € destiné à financer la construction de 14 logements locatifs individuels situés rue des Maraîchers à La Flèche, "La Gaillardière 2".
- Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**
- 30 **Demande de garantie d'emprunt**  
**SA Mancelle d'Habitation**  
**Le Mans-allée Rose des Sables/rue Antonin Magne**  
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à la SA Mancelle d'Habitation, à hauteur de 50 %, pour un emprunt PAM d'un montant de 183 952 € destiné à financer la réhabilitation de 14 logements locatifs individuels situés Allée des Roses et rue Antonin Magne au Mans, "résidence Palmeraie".
- Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**
- 31 **Demande de garantie d'emprunt**  
**OPH Sarthe Habitat**  
**Brûlon**  
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat, à hauteur de 80 %, pour un emprunt d'un montant total de 234 143 € destiné à financer la construction de 3 logements locatifs individuels situés rue de la Croix de Somme à Brûlon.
- Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour.**  
**Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Frédéric BEAUCHEF, Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

**32 Demande de garantie d'emprunt**

**SA Mancelle d'Habitation**

**Beaumont sur Sarthe**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à la SA Mancelle d'Habitation, à hauteur de 80 %, pour un emprunt d'un montant total de 726 773 € destiné à financer la construction de 8 logements locatifs individuels situés rue du Major Christophe Fournier à Beaumont Sur Sarthe, "Le Jardin des Loges".

**Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**

**33 Garantie d'emprunt accordée par le Département**

**Accord sur la vente de 4 logements par l'OPH Sarthe Habitat**

Il est proposé à la Commission permanente de donner un avis favorable au projet de vente de 4 logements locatifs situés 35 Grande Rue à La Flèche par l'OPH Sarthe Habitat.

**Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour.**

**Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Frédéric BEAUCHEF, Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

**34 Garanties d'emprunt accordées par le Département**

**Modification des caractéristiques de 4 emprunts**

**OPH Sarthe Habitat**

Il est proposé à la Commission permanente de réitérer sa garantie à hauteur de 100 % à l'OPH Sarthe Habitat pour quatre emprunts réaménagés auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

**Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour.**

**Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Frédéric BEAUCHEF, Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

**35 Garantie d'emprunt accordée par le Département**

**SA Mancelle d'Habitation**

**Mainlevée partielle d'hypothèque**

Il est proposé à la Commission permanente de donner son accord pour la mainlevée partielle d'hypothèques prise au profit du Département en contrepartie de sa garantie d'emprunt accordée à la SA Mancelle d'habitation pour trois emprunts.

**Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**

**36 Partenariats associatifs**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit de 11 100 € à différentes associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président à signer les conventions.

**Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**

**37 Représentations au sein des organismes extérieurs**

Il est proposé à la Commission permanente de prendre acte du remplacement de M. Jean-Michel BATAILLER au sein des organismes extérieurs.

**Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**



**38 Développement économique**

Il est proposé à la Commission permanente de consolider en subvention l'aide de 50 000 € accordée à la société AMF à Rouessé-Vassé et de déclarer ce dossier achevé.

**Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**

**39 Associations diverses**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions suivantes :

- 500 € à l'OPEX pour son Congrès départemental le 16 juin 2019
- 500 € à l'association des Hydrogéologues des Services publics pour leur réunion annuelle, du 22 au 25 mai
- 500 € à la Fondation du Maréchal LECLERC de HAUTECLOCQUE pour l'édition de son guide vert Michelin de la voie de la 2ème DB
- 1 000 € à la FDSEA 72 pour l'accueil du Conseil décentralisé de la FNPL, du 17 au 19 juin 2019

**Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h20

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL



**Dominique LE MENER**

Affiché le :

Retiré le

Les délibérations afférentes à chacun des rapports peuvent être consultées au Secrétariat des Assemblées.